

Annexe 6 : Guide d'entretien

Introduction

- Bonjour Monsieur, je me présente : Axel Tilmant, étudiant en Master en Sciences de gestion à l'UCL Mons. Dans le cadre de mon mémoire, j'aimerais vous poser une série de questions portant sur la PRJ et les mesures préventives mises à la disposition des entreprises. Ces questions porteront aussi sur les changements récents apportés par l'introduction du livre XX au CDE et par le nouveau CSA.

Tout d'abord, acceptez-vous que j'enregistre notre entretien afin que je puisse le retranscrire ultérieurement ?

- Pouvez-vous vous présenter brièvement et décrire votre parcours professionnel ?

Relance : Depuis combien de temps êtes-vous juge/ travaillez-vous chez X ?

Analyse de la PRJ

- Le concordat judiciaire a été considéré comme un échec. Est-ce que pour vous la PRJ telle qu'elle est organisée maintenant est une réussite ou un échec ?
- Quelles sont les principales difficultés rencontrées lors d'une PRJ ?
- Comment pourrait-on améliorer la procédure selon vous ?
- Peut-on s'attendre à une refonte de la PRJ dans les années à venir afin de combler ses actuelles lacunes ?
- Est-ce que l'introduction du livre XX au CDE n'aurait pas été une bonne occasion pour la modifier ?
- Malgré le nombre important de clignotants permettant de détecter les entreprises en difficulté, il est généralement trop tard pour sauver l'entreprise. Quel sont les causes de cet échec selon vous ?

- Devrait-on envisager de nouveaux types de signaux ? Le bureau Graydon s'intéresse par exemple à un nouveau type de signaux : les signaux orange, afin de détecter encore plus tôt les entreprises en difficulté.
- Y-a-t-il une bonne communication autour des procédures disponibles auprès des entreprises et des experts du chiffre selon vous ?

Mesures préventives

- Le législateur a prévu des mesures préventives comme le recours à un médiateur d'entreprise et l'accord amiable hors procédure, est-ce que ces mesures sont fréquemment utilisées ?
- Monsieur Lebeau, président du tribunal de l'entreprise du Hainaut, estime que l'on a été le plus loin possible en matière de prévention et qu'il serait difficile de faire mieux. Quel est votre opinion sur ce sujet ?
- Le nombre de faillites ne cesse d'augmenter chaque année malgré le nombre important d'instruments visant à aider les entreprises en difficulté que ce soit la PRJ ou les mesures préventives. Qu'en pensez-vous ? Qu'est-ce qui explique ce manque d'intérêt pour la PRJ ?

La loi modificative de 2013 et le nouveau CSA

- La loi modificative de 2013 visait à renforcer les conditions d'accès à la PRJ afin que celle-ci soit plus pertinente et que seules les entreprises pouvant être sauvées passent par la PRJ. Est-ce que cela a marché selon vous ?

Est-ce que cette loi a été bénéfique à la procédure ?

- Avec le nouveau code des sociétés et des associations, la notion de commerçant a disparu au profit de celle d'entreprise qui est bien plus large. Que pensez-vous de ce passage à la notion d'entreprise ?

- Vous avez déjà eu l'occasion de travailler avec cette nouvelle notion : comment-est-ce que cela a impacté les procédures ?
- La volonté du législateur en 2013 était de renforcer les conditions d'accès à la PRJ afin de réduire les abus : est-ce que l'élargissement du champ d'application avec ce passage à la notion d'entreprise n'est pas un retour en arrière ?

Communication auprès des entreprises

- Qu'est ce qui explique selon vous que si peu de chefs d'entreprise viennent faire eux-mêmes la demande auprès du tribunal de l'entreprise ?
- Auparavant en Belgique, la faillite et la PRJ étaient perçues comme un symbole d'échec et pouvaient paraître honteuses. Est-ce toujours le cas selon vous ? Est-ce que cela peut expliquer le fait que si peu de chefs d'entreprise demandent de l'aide ?
- Il existe des mesures préventives hors procédure, confidentielles qui ne sont pas publiées au Moniteur Belge : est-ce que cela pourrait-être l'une des solutions à ce problème ?

Les professionnels du chiffre

- Le législateur a donné de plus en plus de responsabilité aux professionnels du chiffre au fur et à mesure des années. Pensez-vous qu'il faille continuer dans cette voie ?
- Est-ce que cela arrive fréquemment que les professionnels du chiffre contactent le tribunal de l'entreprise lorsque leurs clients sont en difficulté ? Pensez-vous que le législateur devrait contraindre les professionnels du chiffre à contacter le tribunal de l'entreprise en cas de difficultés au lieu de lui en donner la possibilité ?
- Selon une enquête menée par Graydon en 2017, les comptables interviendraient trop tard lorsque généralement il n'y a plus rien à sauver. Est-ce qu'il faudrait améliorer la communication et plus conscientiser les professionnels du chiffre ?

- Les instituts et les Ordres des professions libérales doivent établir des listes de praticiens de l'insolvabilité. L'article XX.20 du CDE détermine les conditions générales pour devenir praticiens de l'insolvabilité, à savoir, offrir des garanties en matière de compétence, d'expérience, d'indépendance et d'impartialité. Qui juge du respect de ces conditions et quelles sont les conséquences en cas de non-respect de celles-ci ?
- Dans le cas de la nomination d'un co-curateur lors de la liquidation d'un faillit titulaire d'une profession libérale, le co-curateur doit en plus des conditions pour être praticien de l'insolvabilité, être compétent en matière de procédure de liquidation. Est-ce que cela ne limite pas trop le nombre de professionnels qualifiés pour cette fonction ?

Graydon

- Est-ce que le tribunal de l'entreprise collabore avec le bureau Graydon ?
- Comment vous servez-vous des données fournies par Graydon ?

La nouvelle plateforme Regsol

- Pouvez-vous me parler de Regsol : le registre central de l'insolvabilité ? Qu'est-ce que cette plateforme ? Est-elle limitée à certaines procédures à l'heure actuelle ?
- Quels sont les avantages qu'offre cette plateforme ?

Conclusion

Je vous remercie d'avoir répondu à mes questions. Est-ce qu'avant de terminer, vous auriez quelque chose à rajouter sur les différents thèmes que nous avons abordés ?